



B – 1390 Grez-Doiceau, le 23 novembre 2018.

## **CONVOCAATION DU CONSEIL COMMUNAL**

Conformément aux dispositions du Code de la démocratie locale et de la décentralisation en son article L1122-12, nous avons l'honneur de convoquer pour la première fois :

Madame Sybille de COSTER-BAUCHAU, Monsieur PIROT Victor, Monsieur JACQUET Alain, Monsieur CLABOTS Alain, Monsieur CORDIER Nicolas, Madame OLBRECHTS-van ZEEBROECK Sarah, Monsieur COISMAN Luc, Monsieur MAGOS Benoit, Madame SMETS Marie, Madame van HOOBROUCK d'ASPRE Caroline, Monsieur GOERGEN Pascal, Monsieur VANDELEENE Paul, Madame ROMERA Julie, Madame THEYS Caroline, Madame VAN HEEMSBERGEN Emmanuelle, Madame de la KETHULLE Laetitia, Madame LAURENT Anne, Madame CHEREF-KHAN Yasémin, Madame COISMAN Fanny, Madame PENSIS Brigitte, Monsieur TANCREDI Nicolas, Monsieur FRANCIS Laurent, Madame STENUIT Sylvie

et, à partir du point 1.D, Madame Marie-Caroline MIKOLAJCZAK et Madame Christine HENRARD

à la séance du Conseil qui aura lieu **en la salle de réunion de l'école communale Fernand Vanbever** (entrée chaussée de Jodoigne, 7) le **lundi 03 décembre 2018 à 19h00** pour délibérer sur l'ordre du jour ci-après:

### **Séance publique :**

1. Installation des membres du Conseil communal.
  - A. Validation des élections.
  - B. Contrôle des incompatibilités.
  - C. Prestation de serment des Conseillers.
  - D. Désistements/incompatibilité –Installation immédiate et prestation de serment des suppléants.
  - E. Fixation de l'ordre de préséance des Conseillers.
2. Adoption d'un pacte de majorité.
3. Prestation de serment du Bourgmestre.
4. Prestation de serment des Echevins.
5. Désignation des membres du Conseil de l'Action Sociale.
6. Elections des membres du Conseil de police.

Le Directeur général,

Le Bourgmestre f.f.,